



## **Projet de recherche inter-observatoires**

### **ÉTATS FRAGILES**

#### **Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires**

#### **Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord**

#### **Observatoire sur les Etats-Unis**

#### **Observatoire de géopolitique**

La Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques articule ses activités autour des axes de recherche définis dans chacun de ses quatre observatoires. Afin de diversifier ses activités en capitalisant sur un réseau resserré de chercheurs, la chaire travaille à l'élaboration de différentes thématiques transversales. L'intérêt est de parvenir à un équilibre dans les apports de chaque observatoire dans ces projets de recherche. Le premier de ceux-ci porte sur l'analyse des États et des sociétés dits fragiles, tant dans sa dimension théorique que pratique et régionale. Il se concentre à la fois sur les considérations internes et locales et sur les réponses apportées par les grandes puissances à cet enjeu. Axée sur les études politiques et la géopolitique, cette thématique s'ouvre à d'autres disciplines en sciences humaines et sociales telles que l'histoire, à l'économie et au droit. La thématique des « États fragiles » a vocation à intéresser les chercheurs de tous les observatoires, chacun apportant la perspective propre à son expertise. L'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires (OMPOH) s'intéresse par nature à la question des interventions dans les pays affaiblis. Du point de vue des récepteurs du concept, l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (OMAN) étudie une région qui regroupe de nombreux États « fragiles » ou « faibles ». L'Observatoire sur les États-Unis (OSEU) analyse l'émetteur et praticien du concept en tant que première puissance mondiale intervenant régulièrement à l'étranger. Enfin, l'Observatoire de géopolitique (O.G.) avec ses recherches sur l'Europe et l'Asie, est susceptible d'apporter une perspective renouvelée sur les praticiens européens (comme émetteurs) et asiatiques (comme émetteurs et récepteurs) du concept d'État fragile.

Le projet de recherche inter-observatoires sur les « États fragiles » a pour objectif de développer et diffuser la recherche sur les différents enjeux liés aux États fragiles contemporains, qu'ils soient déchirés par les conflits ou qu'ils tentent de s'en remettre.

### **Problématique de recherche**

Assez récente, la préoccupation pour les « États fragiles » a été exprimée par des grandes puissances et les organisations internationales dans les années 1990, ceux-ci étant considérés comme source d'instabilité et de remise en question de l'ordre mondial. La question a ainsi été posée en termes de développement et de menaces pour la sécurité internationale. Ces États subissent ou accueillent un déploiement d'énergies nombreuses et considérables de la part de pays et organisations internationales partenaires dans l'optique désormais consensuelle de la consolidation, du renforcement ou de la reconstruction de ces États. La complémentarité de la

sécurité et du développement est devenue la pierre angulaire des discours promouvant les missions de paix.

Par conséquent, les missions actuelles, multidimensionnelles et relevant de mandats toujours plus élargis, incorporent désormais une expertise composée de professionnels civils. Chargés de dépasser la dimension uniquement militaire des missions de paix, ceux-ci doivent assurer la reconstruction économique et sociale, la (re)création d'institutions respectant l'État de droit et les droits de l'homme. La multiplicité des acteurs impliqués et la nécessaire coordination de leur action ont nécessité l'adoption d'une approche intégrée de la gestion de crise, notamment afin de conjuguer efforts civils et militaires.

Mais quel modèle d'État doit-il ressortir de cette action conjointe davantage que commune ? Comment disséquer l'affrontement de logiques d'interventions d'ordre culturel, tout autant que de motivations dictées par des politiques étrangères qui ne vont pas nécessairement dans la même direction, ni qui ne correspondent forcément aux attentes sur place ? Quel modèle d'État et quel mode de gouvernement et de gouvernance ?

En effet, le rôle de l'État dans le développement des pays du Sud a connu, ces dernières années, un renversement de paradigme. La privatisation à outrance, promue par les institutions financières internationales autour du consensus de Washington, a montré ses limites, et l'État est passé du statut d'obstacle au développement à celui de partenaire indispensable tant dans l'instauration et la préservation d'une paix durable, que dans la lutte contre la pauvreté. Désormais perçu comme le premier chargé de la couverture des services de base destinés à sa population, l'État effectif, structuré et responsable est devenu la clé de voûte d'une harmonie sociale fondée sur la participation et le dialogue politique, dans un cadre juridique stable et accepté par tous.

Or, certains États sont tout particulièrement inquiétants aux yeux de la communauté internationale, qui les qualifie d'États faibles, faillis, en déliquescence, ou encore, selon une terminologie qui semble progressivement s'imposer, d'États fragiles. Les États sont dits fragiles, notamment lorsqu'ils sortent d'un conflit violent, en l'absence de capacité ou de volonté politique de remplir ce rôle clé d'acteur responsable de leur développement. Les politiques de coopération au développement menées par les pays du Nord, et en particulier les pays membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), ont dès lors cherché à se doter d'instruments politiques spécifiques destinés à résoudre les problèmes posés par la fragilité de l'État. Ces instruments sont regroupés sous l'appellation générique de *state building*, traduite aléatoirement en français, au gré des acteurs qui la mobilisent, par consolidation, renforcement ou encore la reconstruction de l'État.

Si l'on parle de la faillite ou de la déliquescence de l'État depuis plusieurs années déjà, l'idée de la fragilité d'un État est, quant à elle, relativement récente dans le discours international. Elle semble prendre sa place en matière d'aide publique au développement (A.P.D.) à partir de 2005, année où elle apparaît dans les documents de planification stratégique de divers acteurs étatiques (Royaume-Uni, États-Unis, etc.) et multilatéraux (Comité d'aide au développement de l'OCDE, Banque mondiale), pour se généraliser progressivement, notamment au sein de l'Union européenne (U.E.). Parler de la fragilité de l'État plutôt que de son échec ou de sa faillite (*failure*), ne relève pas uniquement du cosmétique ou d'une hypothétique culture du néologisme

propre aux organisations internationales. Le concept suggère qu'une intervention est nécessaire, sans attendre le stade ultime de la faillite ou de l'effondrement. Elle peut même l'être de façon proactive, en particulier pour éviter qu'un État en sortie de conflit ne connaisse à terme une nouvelle situation conflictuelle.

Les États fragiles qui sortent de conflits se caractérisent essentiellement par le fait qu'ils font face à des enjeux spécifiques centrés sur la consolidation de la paix et de la gouvernance, ainsi qu'à des difficultés particulières liées à leur faible capacité institutionnelle, à un contexte sécuritaire précaire, à des ressources économiques et des infrastructures insuffisantes et/ou inadaptées, à une légitimité populaire à reconstruire et à une destruction du tissu sociétal, et à des tensions identitaires. Dans le cadre de la thématique générale proposée, une série de questions clés peuvent dès lors être soulevées : qu'est-ce qu'être gouverné dans un État fragile ? Comment, dans un tel contexte de fragilité, particulièrement dans les situations post-conflit, sont organisées les stratégies de coopération ? Quels sont les rôles, souhaités et réels, des différents acteurs et comment les besoins et les demandes des gouvernés sont-ils mobilisés et traités dans la sphère publique ? Les contradictions nombreuses qui traversent les interventions internationales en matière de *state building* s'expriment dans toute une série de problématiques qui irriguent les trois axes de recherche proposés.

Le cas de l'Afghanistan apparaît comme un terrain propice à l'analyse de l'évolution récente de cette thématique. Depuis une dizaine d'années, à la suite du 11-Septembre, les États-Unis et l'OTAN occupent le pays et tentent de rétablir un régime légitime, si possible favorable aux intérêts américains. Cette guerre a précipité les questionnements sur la nature même de l'État (quelles en sont les composantes et dimensions qui doivent – ou non – faire l'objet de la consolidation ?), son rôle (du monopole de la violence légitime à la couverture de services de base fournis à la population), ou encore sa légitimité (face à sa population et face aux bailleurs de fonds et à leurs exigences). La guérilla mise en œuvre par les talibans a poussé la coalition à inclure dans sa stratégie une dimension politique aussi bien que militaire, afin de « gagner les cœurs et les esprits ». Assurer le renforcement de la sécurité et de la prospérité du pays est devenu un objectif central de la doctrine de la coalition. Cette stratégie porte cependant en elle plusieurs ambiguïtés fondamentales. Sur le plan théorique, les liens entre sécurité et développement souvent affirmés mais rarement démontrés masquent l'ambiguïté de la justification morale de l'intervention. Sur le plan pratique, la coordination civilo-militaire propulsée au rang de vertu cardinale masque l'ambiguïté de la position des divers acteurs sur la direction que devrait prendre l'intervention. Sur le plan militaire, la victoire de la doctrine de contre-insurrection masque l'ambiguïté frappant sa prétendue supériorité théorique et son efficacité pratique.

## **Axes de recherche**

Le projet repose sur trois axes de recherche ayant vocation à explorer les enjeux-clés du concept d'« État fragile », en commençant par l'étude du cas de l'Afghanistan. L'objectif est de nourrir les débats théoriques, tout en produisant des connaissances concrètes sur le sujet. Ces trois axes permettront d'accueillir et de structurer les travaux des chercheurs de la Chaire.

## 1. Les liens entre sécurité, développement et États fragiles

Face à la prolifération des conflits intra-étatiques, qui voit une implication croissante des acteurs humanitaires et de développement dans des situations d'instabilité, plusieurs acteurs internationaux ont été poussés à adopter une définition plus large de la notion de sécurité. Ils ont reconnu qu'il n'y a pas de développement possible en l'absence de conditions favorables à la paix et à la stabilité. L'évolution historique de cette réflexion politique sur le lien entre sécurité, développement et États fragiles a notamment donné naissance au concept de « sécurité humaine ».

Ce lien est de plus en plus fréquemment évoqué dans le discours de nombreux acteurs du développement et de la sécurité ainsi que chez plusieurs universitaires. Une des idées avancées consiste à affirmer que les États fragiles sont le résultat, non pas de l'insécurité *ou* du sous-développement, mais qu'ils sont plutôt les conséquences de problématiques relevant des domaines de la sécurité *et* du développement. Une autre idée avancée est de percevoir les États fragiles, non pas comme le *produit* du lien sécurité et développement, mais comme étant *source* d'insécurité et de sous-développement. En d'autres termes, plusieurs chercheurs tentent d'expliquer la *nature* (corrélation, causalité, etc.) et la *direction* (le débat de la poule et de l'œuf) des liens entre sécurité, développement et États fragiles. Bien que ce débat soit essentiel, il s'avère également nécessaire d'élargir le débat et de dépasser ces questionnements qui sont propres au domaine des praticiens et des politiciens. L'objectif de cet axe de travail est donc double : d'un côté, approfondir les connaissances des liens entre ces trois problématiques (approches *mainstream*), et de l'autre, apporter un regard critique quant aux discours, aux lacunes théoriques et aux intérêts qui sont servis via les pratiques et discours des liens prétendument évidents entre sécurité, développement et États fragiles (approches critiques).

## 2. Approche intégrée civilo-militaire

La mise en place de politiques internationales visant à répondre aux causes et conséquences des États fragiles ne saurait être comprise sans une analyse approfondie de ses effets sur le milieu dans lequel elles s'implantent. D'une part, les sources de la fragilité étatique tiennent souvent au contexte régional et sont difficilement confinées aux frontières nationales du pays en question. D'autre part, les politiques internationales visant à faire face au phénomène d'État fragile ont souvent elles-mêmes des répercussions régionales, répercussions qu'il apparaît nécessaire d'analyser en détail.

Les expériences récentes des organisations internationales et des gouvernements nationaux dans les situations de conflit et de post-conflit ont mené à l'élaboration de doctrine visant à coordonner les efforts civilo-militaires dans les États fragiles. La reconstruction de ces États nécessite que plusieurs besoins soient comblés simultanément, dont la sécurité et la stabilité, la bonne gouvernance et le développement. La complexité de l'environnement opérationnel et le désir d'obtenir des résultats durables qui enrayent les causes profondes des conflits nécessitent la collaboration des départements et agences gouvernementales, ralliant les efforts de sphères traditionnellement indépendants de la diplomatie, du développement et de la défense (les 3D). Force est de constater que la collaboration nécessaire à l'efficacité de l'approche intégrée pourrait bien être minée par la diversité des départements et agences impliqués, compte tenu des cultures organisationnelles propres à chaque organisation et certaines ayant indubitablement des objectifs

divergents. Pour réussir ce processus de réforme, les ministères impliqués devront modifier considérablement leurs façons de formuler et d'appliquer leurs politiques en adoptant des méthodes pour accroître la confiance et les facteurs de cohésion entre les partenaires gouvernementaux. Cet axe de travail a pour objectif d'amener une meilleure compréhension des approches intégrées et comment elles sont pratiquées dans l'environnement international contemporain.

### **3. Apports et limites de la doctrine et de la pratique de la contre-insurrection**

Dans un contexte post-Guerre froide, l'analyse des États et sociétés fragiles s'est imposée dans les politiques étrangères et de défense des grandes puissances. Que ce soit en matière de réflexion sur la gouvernance, les missions de paix ou la reconstruction/stabilisation, ou même d'interventions militaires, plusieurs États s'interrogent sur les stratégies à adopter pour répondre aux problèmes sécuritaires posés par ces États fragilisés. La formulation de ces politiques a des incidences directes non seulement sur l'action internationale, mais également sur la réception locale de ces politiques.

Parmi les réponses qui se sont imposées dans les conflits récents, la doctrine de contre-insurrection est la plus aboutie. Elle est le résultat d'une réflexion stratégique contingente mais également l'aboutissement de l'évolution structurelle des armées occidentales vers la professionnalisation, la projection des forces et les actions civilo-militaires. La défense des intérêts fondamentaux passe désormais par la pacification des régions déchirées par des conflits de plus en plus souvent irréguliers. Sécurisation des approvisionnements de matières premières, protection d'un régime ami, lutte contre des éléments perturbateurs depuis l'extérieur sont les principales raisons qui justifient le déploiement des armées occidentales à l'étranger. Mais au cours de ces missions, elles se heurtent de plus en plus à des forces irrégulières contre lesquelles les doctrines traditionnelles sont peu efficaces. En 1990-1993, puis en 2004-2006, la doctrine américaine a tenté d'adapter conceptuellement les forces armées à ce nouveau type de conflit, baptisé de façon équivoque « insurrection ». Pourtant, l'extrême complexité et la forte probabilité d'échec de la « contre-insurrection » soulève des interrogations sur la manière dont elle est appliquée, à tel point que son abandon est déjà préconisé par certains. L'objectif de cet axe de recherche est d'interroger la pertinence pratique (peut-on améliorer l'application de cette doctrine ?) et théorique (peut-on l'abandonner ?).

#### **Équipe de recherche**

- Nicolas Lemay-Hébert, directeur de l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand, professeur invité à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.
- Vincent Romani, directeur de l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand, professeur au département de sciences politiques de l'UQAM.
- Frédérick Gagnon, directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand, professeur au département de science politique de l'UQAM.

- Julien Turreille, chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand, doctorant en science politique.
- Pierre-Alain Clément, chercheur en résidence à l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand, candidat au doctorat en science politique.
- Julien Saada, chercheur et coordonnateur de l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand, candidat au doctorat en science politique.
- Caroline Leprince, chercheuse en résidence à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand, candidate à la maîtrise en science politique.
- Charles Saliba-Couture, coordonnateur et chercheur en résidence à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand, candidat à la maîtrise en science politique.
- Roseline Lemire-Cadieux, chercheuse en résidence à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand, candidate au doctorat en science politique.

### **Calendrier des activités**

- Nicolas Lemay-Hébert. Organisateur de la section thématique « Les États fragiles et en reconstruction », 4<sup>e</sup> Congrès international des associations francophones de Science politique / Association belge de Science politique, Bruxelles, 20-21-22 avril 2011.

### **Congrès international des associations francophones de Science politique / Association belge de Science politique, *Être gouverné au XXI<sup>e</sup> siècle*, Université libre de Bruxelles**

#### **Section thématique : *Les États fragiles et en reconstruction***

**Organisée conjointement avec Nicolas Lemay-Hébert (Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires; ESG-UQÀM), Dominique Darbon (Sciences Po Bordeaux), Emmanuel Klimis (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles)**

Si l'on parle de la faillite ou la déliquescence de l'Etat depuis plusieurs années déjà, l'idée de la *fragilité* d'un Etat est, quant à elle, relativement récente dans le discours international. Elle semble prendre sa place en matière d'aide publique au développement (APD) à partir de 2005, année où elle apparaît dans les documents de planification stratégique de divers acteurs bilatéraux et multilatéraux, pour se généraliser progressivement, notamment au sein de l'Union européenne. Parler de la fragilité de l'Etat plutôt que, comme auparavant, de son échec ou de sa faillite (*failure*), ne relève pas uniquement de la cosmétique ou d'une hypothétique culture du néologisme propre aux organisations internationales. Le concept suggère qu'une intervention est nécessaire, sans attendre le stade ultime de la faillite ou de l'effondrement. Elle peut même l'être

de façon proactive, en particulier pour éviter qu'un Etat en sortie de conflit ne connaisse à nouveau à terme une nouvelle situation conflictuelle.

Une telle ambition était au cœur de l'approche qualifiée de « post-conflit » en matière d'aide au développement qui s'est développée dès les années 1990, en parallèle à la diffusion de la notion de sécurité humaine. La problématique des Etats fragiles est indéniablement en relation avec celle des Etats sortant de conflit, mais la notion de fragilité est plus englobante : il peut y avoir d'autres sources de fragilité qu'un conflit. Elle conduit aussi plus directement à une interrogation sur le rôle et la nature même de l'Etat pour que l'aide au développement de sa population soit la plus *efficace* possible. En effet, alors que la notion d'Etat sortant de conflit impliquait la nécessité d'adopter une approche dite « *conflict-sensitive* », visant essentiellement à « ne pas nuire » (*do no harm*), de nombreuses situations ont montré que, dans certains pays aux structures trop faibles (que cette faiblesse soit ou non due à un conflit), l'acheminement normal de l'APD produisait trop peu d'effets que pour permettre le développement dans une paix durable. D'où la nécessité d'accompagner l'aide classique d'une action « positive » sur les structures mêmes de l'Etat.

Les Etats fragiles et sortant de conflit se caractérisent donc par le fait qu'ils sont confrontés à des enjeux spécifiques centrés sur la consolidation de la paix et de la gouvernance et à des difficultés particulières qui sont liées à leur faible capacité institutionnelle, à un contexte sécuritaire précaire, à des ressources économiques et des infrastructures insuffisantes et/ou inadaptées, à une légitimité populaire à construire et à une destruction du tissu sociétal et des tensions identitaires. Dans le cadre du thème général de ce colloque, une série de questions clés peuvent dès lors être soulevées : qu'est-ce qu'être gouverné dans un Etat fragile ? Comment, dans un tel contexte de fragilité, en particulier dans le cas de situations post-conflit, sont organisées les stratégies de coopération ? Quel sont les rôles (souhaités et réels) des différents acteurs et comment les besoins et les demandes des gouvernés sont-ils mobilisés et traités dans la sphère publique ?

Les contradictions nombreuses qui traversent les interventions internationales en matière de *State Building* s'expriment dans toute une série de problématiques, qui irriguent les **trois axes de la section thématique** :

### **Session 1 – State building : de la fragilité des Etats à leur reconstruction**

Les stratégies de State building mobilisées en réponse à la fragilité des Etats peuvent prendre de multiples formes et posent de nombreuses questions connexes. Ainsi, le State building pose directement la question de l'appropriation (*ownership*), ou encore celle du renforcement des capacités (*capacity building*). Les communications présentées dans le cadre de cette session pourraient par exemple interroger le caractère concret de ces concepts, les incohérences des stratégies de reconstruction, les raisons profondes de l'apparition de ces notions dans la coopération au développement, mais aussi plus directement le modèle d'Etat reconstruit promu par l'intervention internationale, les critères considérés, tant au Nord qu'au Sud pour fixer le seuil de sortie de la situation de fragilité.

### **Session 2 – Sécurité et développement dans les Etats fragiles**

Le lien entre sécurité et développement fait aujourd'hui l'objet d'un consensus sur le plan international, et le rôle joué par l'Etat constitue un enjeu essentiel à cet égard. Si la diffusion du concept de sécurité humaine, dans les années 1990, a fait quitter à l'Etat son statut de sujet unique en matière de sécurité, celle-ci s'étendant désormais à chaque individu, elle lui a par contre donné un rôle central comme garant de cette sécurité. Or, dans les Etats fragiles ou sortant d'un conflit,

l'Etat est encore trop souvent vecteur d'insécurité, d'où le développement des programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants (DDR) et des programmes de réforme du secteur de la sécurité (RSS), qui s'inscrivent en complémentarité avec les premiers. Les communications relevant de cette problématique pourraient par exemple porter sur le rôle de l'Etat dans la réussite ou l'échec des programmes de DDR entrepris dans ces pays, les enjeux à prendre en compte pour l'adoption d'un réel programme de RSS à long terme dans ces pays, le caractère pluriel de l'Etat (notamment le rôle du pouvoir législatif face au seul exécutif), sa responsabilité en matière de DDR, ou encore l'interaction entre l'Etat et ses partenaires internationaux face aux questions de sécurité, etc.

### **Session 3 – La reconstruction des institutions publiques comme stratégie de consolidation de l'Etat**

Les communications présentées dans le cadre de cette session pourront porter sur les enjeux en termes de participation, de légitimité et d'efficacité des stratégies de consolidation des institutions publiques du point de vue des gouvernés. La question de la légitimité des systèmes institutionnels pourrait ainsi être questionnée dans une double perspective, celle des logiques de la participation et de la représentation (*input legitimacy*) et celle de la production de biens et services publics par les systèmes institutionnels (*output legitimacy*). Les communications pourront également porter de manière plus générale sur la manière dont les politiques de coopération destinées à appuyer le développement institutionnel sont adaptées ou influencées par les contextes (locaux, régionaux, nationaux et internationaux) et les interactions entre les niveaux de gouvernance (relations transfrontalières, coordination et impact des actions de la communauté internationale) ou sur les dynamiques politiques qui sont à l'œuvre dans les domaines institutionnels, sécuritaires et économiques, notamment sous l'angle de la participation des différents acteurs sociaux et politiques.

- Nicolas Lemay-Hébert. Organisateur de panel « Fragile States and Global Governance: Exploring the Links », *International Studies Association (ISA)*, Conférence annuelle 2011, Montréal, 17 mars 2011.

### **Panel « Fragile States and Global Governance: Exploring the Links », *International Studies Association (ISA)*, Conférence annuelle 2011, Montréal, 17 mars 2011.**

The issues pertaining to weak, failed or collapsed states have given birth to the conceptualization of the notion of “Fragile States”. New perspectives such as the whole-of-government or 3D – Defence, Development, and Diplomacy – approach and the 3C – Coherent Coordinated Complementary – approaches have been thought in order to promote and improve international operations in these “Fragile States”. Yet, the existing nexus between the concept of “Fragile State” and the concept of “Global governance” hasn't been looked at closely by International Relations experts. The main objective of this panel will be to explore certain key issues such as the classification of fragile states and the possibility of forecasting state collapse, the importance of non-traditional actors in state-building processes, as well as the current production of normative standards, goods practices (soft laws) and the legitimization process of international interventions.

**Conférencier-ières :** Pierre-Alain Clément, Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord – Gabrielsen – M'Bengue-Maingé – Grimm. **Commentateur de panel :** Nicolas Lemay-

Hébert, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires. **Président de panel :** Olivier Nay.

- Charles Saliba-Couture. « The Security-Development Nexus : From Obviousness To Ambiguity... », *International Studies Association (ISA)*, Conférence annuelle 2011, Montréal, 16 mars 2011.
- Charles Saliba-Couture. Organisateur de panel « The Security-Development Nexus: Open To Criticism? », *International Studies Association (ISA)*, Conférence annuelle 2011, Montréal, 16 mars 2011.

**Panel « The Security-Development Nexus: Open To Criticism? », *International Studies Association (ISA)*, Conférence annuelle 2011, Montréal, 16 mars 2011.**

The security-development *nexus* is often described by policymakers and by certain researchers as the “new” watchword. Additionally, so-called “obvious” link(s) between security and development have been highlighted by many reports and official documents of national governments as well as international and regional organizations. However, the connections between security and development are largely debated between scholars; indeed, the *nexus* covers a wide range of subjects including: poverty reduction, “war on terrorism”, “fragile” and “failed” states, human security and human development, development aid, global governance, etc. Some academics question the existence of such links and are critical of the lack of empirical evidence upon which the rhetoric and the policies are founded. However, the purpose of this panel is not to “find” the would-be links between security and development or to generate “empirical evidence”, but rather to criticize the security-development *nexus* discourse, to question its use by policymakers and researchers, to highlight the lack of conceptualization and theorization of the *nexus* and to analyze its evolution and construction. In other words, the panelists will try to “deconstruct” the links and the discourse that have been constructed, to conceptualize and theorize what is still under-theorized and to question what is portrayed as unquestionable or, in other words, to criticize what is not open to criticism: the security-development nexus.

**Conférencier-ières :** Charles Saliba-Couture, Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires – Maria Stern, University of Gothenburg – Joakim Öjendal, University of Gothenburg – Nancy Thède, UQÀM – Berma Klein Goldewijk, Utrecht University. **Commentateur de panel :** David Chandler, University of Westminster. **Présidente de panel :** Bonnie Campbell, UQÀM.

- Nicolas Lemay-Hébert. « Making Sense of the Contemporary Debate on State-Building: The Legitimacy and the Institutional Approaches to State, State Collapse and State-Building », conférence à l'*Institute of Philosophy and Social Theory*, Belgrade, 3 novembre 2010.
- Caroline Leprince. « L’approche pangouvernementale canadienne en Afghanistan : un modèle pour les futures opérations militaires? », 13<sup>ième</sup> symposium annuel des étudiants diplômés sur le thème *Les intérêts canadiens en matière de sécurité*, Institut de la

Conférence des Associations de la Défense (CAD), Collège militaire royal du Canada, 29 octobre 2010.

- Pierre-Alain Clément. Communication sur le concept et la perception des États faillis dans la doctrine militaire américaine, *Prairie Political Science Association*, University of Manitoba, Winnipeg, 1<sup>er</sup>-3 octobre 2010.
- Caroline Leprince. « L'approche pangouvernementale canadienne en Afghanistan : nécessité de réforme organisationnelle », Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, Université du Québec à Montréal, 23 septembre 2010
- Charles Saliba-Couture. « Le(s) lien(s) sécurité et développement : de l'évidence à l'ambiguïté... », Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, Université du Québec à Montréal, 23 septembre 2010.
- Nicolas Lemay-Hébert, « Making Sense of the Contemporary Debate on State-Building: The Institutional and Legitimacy Approaches on State, State Collapse and State-Building », Congrès annuel de la *Political Studies Association* (PSA), Edimbourg, 30 mars 2010.
- Caroline Leprince, « L'approche pangouvernementale en Afghanistan : défis entre sécurité et développement », Centre d'études en politiques internationales (CÉPI), Université d'Ottawa, 25-26 mars 2010.
- Phuthang Nguyen. Projection commentée de photos rapportées d'Afghanistan par au cours de sa mission.
- Table ronde midi « Guerre de nécessité? Redéfinition de la présence américaine en Afghanistan et ses implications » organisée par l'Observatoire sur les États-Unis, l'Observatoire sur les Missions de paix et l'Observatoire sur le Moyen-Orient de la Chaire Raoul-Dandurand, 10 décembre 2009.
- Nicolas Lemay-Hébert, « L'État failli et ses implications pour les pays africains », Groupe d'Études et de Recherches sur le Continent Africain, Institut d'études politiques, Toulouse, 4 novembre 2009.
- Nicolas Lemay-Hébert, « Multiethnicité ou ghettoïsation? *State-building* international et partition du Kosovo à l'aune du projet controversé de mur à Mitrovica », Colloque international, Murs et barrières en relations internationales, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, UQAM, Montréal, 29-30 octobre 2009.



Chaire Raoul-Dandurand  
en études stratégiques et diplomatiques  
Raoul Dandurand Chair  
of Strategic and Diplomatic Studies